



**Patricia MARSZAL**

**IA-IPR d'Arts plastiques**

**à Mesdames et Messieurs les  
Professeurs d'Arts plastiques**

s/c Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

**Objet : lettre de rentrée**

Mesdames, Messieurs

Objet : Lettre de rentrée

Tout d'abord, je félicite les lauréats de concours qui ont rejoint l'académie de Lille. Ils bénéficieront d'une formation alternée à l'ESPE et dans les établissements scolaires. Je remercie à cet égard les maîtres de stage qui accompagneront tout au long de l'année les jeunes professeurs contribuant à les faire entrer dans le métier en leur faisant acquérir les compétences professionnelles.

Troisième rentrée de la **refondation de l'École de la République**, cette année scolaire 2015-2016 va mobiliser tous les acteurs pour les préparer à la mise en œuvre de la réforme du collège, à la refondation de l'éducation prioritaire et au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Le déploiement du numérique tant dans ses usages que dans une culture partagée demeure une priorité nationale et académique.

Dans ce cadre un plan de formation de grande ampleur sera proposé dès le premier trimestre de l'année scolaire. Il concernera l'ensemble des professeurs de collège, centré sur des formations de proximité pour faciliter les transitions inter degrés et inter cycles ; il permettra de s'approprier le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les **futurs programmes d'arts plastiques** et les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

La refondation de l'**éducation prioritaire** entre pleinement en œuvre à la rentrée 2015. Les réseaux REP et REP + bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les corps d'inspection et d'un plan de formation spécifique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux

besoins de chaque élève. Il sera l'objet de formations dans le cadre de la Refondation de l'école prévues pour chaque enseignant.

Le référentiel du **Parcours d'éducation artistique et culturelle** est désormais disponible ([http://cache.media.education.gouv.fr/file/12\\_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC\\_288431.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC_288431.pdf)).

Le PEAC vise à donner sens et cohérence aux actions et expériences auxquelles l'élève prend part, aux connaissances qu'il acquiert, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques ou d'actions éducatives inscrites dans le temps scolaire ou périscolaire .

Il suscite une appétence pour la culture, initie un rapport intime à l'art, favorise un égal accès pour tous à l'art et à la culture. Il diversifie et élargit les domaines artistiques abordés à l'école . Il favorise la démarche de projet, la culture du partenariat en lien avec les acteurs culturels du territoire.

Une réflexion s'engage sur **l'évaluation** des apprentissages des élèves : Privilégier une évaluation positive, en comptabilisant également les réussites, permet d'identifier les acquis sur lesquels s'appuyer pour progresser. Au niveau académique, L'ouvrage rédigé par des enseignants de l'académie de Lille **Eduquer à l'image contemporaine 11 situations d'apprentissage éd Canopé- Agir** paraît courant septembre et permettra d'étayer cette réflexion.

J'invite à renforcer le travail inter-degrés en réseau pour développer des pratiques et organisations pédagogiques dans la perspective du nouveau cycle trois à la rentrée 2016.

Nous accueillons trois nouveaux chargés de mission à l'inspection : Carole Détrez, Isabelle Vantomme, et Francisco dos Reis accompagnés dans la tâche par Maryse Boda, Didier Bouchard, Michel Mackowiack. Ils sauront vous conseiller lors des visites d'inspection.

Le dispositif des **EROA** se développe. Je vous invite à consulter le site ou à prendre contact avec Isabelle Lesage coordinatrice DAAC arts visuels pour toute information relative à l'accueil d'œuvre d'art en établissement. <isabelle2.lesage@ac-lille.fr>Le FRAC Nord Pas de Calais reste un partenaire fidèle à cet égard à travers le dispositif Des élèves à l'œuvre.

Le site disciplinaire académique actualisé présente un véritable centre de ressources culturelles et institutionnelles. La lettre TICEDU vous propose des dossiers d'actualité de la discipline.

Je vous souhaite une excellente rentrée scolaire pleine de découvertes artistiques et de rencontres pédagogiques.

Avec mon plus sincère dévouement.

Patricia Marszal

Inspecteur d'académie

Inspecteur pédagogique régional en arts plastiques